



Volle gazette

N° 6
Juin 2009

Trimestriel
du Comité
de Quartier
du Vieux
Sainte-Anne
à Auderghem

Editorial



Jean-Pierre Wattier

Comme vous le savez, notre comité de quartier vise l'épanouissement, l'entraide, le bien-être des habitants et la qualité de l'environnement et cela dans un esprit de pluralisme.

Dans ce numéro ,vous trouverez une illustration de la mise en oeuvre de ces objectifs.

La solidarité manifestée autour d'Huguette et Maurice lors de l'incendie de leur maison.

La convivialité dans le cadre de l'apéro du 1 mai fleuri par Laurent et la petite fête pour l'anniversaire d'Alice.

Les chaleureux souvenirs des époux Tollet dans un article qui ne mange pas de pain, d'Isabelle.



Le bien-être des habitants et la qualité de l'environnement en suivant l'évolution du Plan communal de Mobilité et en veillant particulièrement à toutes les questions concernant la « mobilité douce » avec une attention spéciale pour la sécurité des piétons et des enfants. Dans cet esprit, une rencontre avec notre Commissaire à la mobilité est relatée par Isabelle.

Les enfants ont aussi leur place et l'occasion de s'exprimer dans la rubrique qui leur est réservée.

Sensibilisation, information, interpellation, échanges, partages, chacun peut apporter sa petite contribution à un mieux vivre dans notre « petit village ».

Ne vaut-il pas mieux comme le disait Albert Jacquard une réussite solidaire qu'un exploit solitaire... ?

Jean-Pierre

N.B. :
« Volle gazette » wens
tweetalig te worden ;
Nederlandstalige inwo-
ners, neem contact met
ons op!

Un avis, des idées, un
sujet à mettre en évide-
nce, un article, un nouveau
nom pour le comité, un
logo ...
contactez-nous!

Cet hiver...

Chers voisins,

Quand, cet hiver, nous avons vu partir en fumée la maison où nous avons tant investi de nous-mêmes et vécu tant de choses, nous avons été littéralement portés par une vague de solidarité.

A ce moment, nous avons à peine réalisé toutes les attentions et toutes les aides dont nous avons été entourés, tant nous étions sous le choc !



Pourtant toute cette délicatesse, cette chaleur humaine adoucit notre peine, préserve notre amour de la vie !

Vraiment, nous vivons dans un quartier merveilleux !

MERCI pour tout ... et à tous!

Huguette et Maurice

Le 19 avril, autour de mes 60 ans ...

Chers vous,

Quelle surprise et quelle joie pour moi, le dimanche 19 avril, de croquer avec vous, à pleines dents, ces moments si savoureux, de rires et de sourires, de musique et de chansons !

Cent mille merci à nos

enfants qui se sont jetés à l'eau en organisant cette fête et à vous tous présents de manières si diverses !

ET ...à une prochaine fois autour de ... ?!!!

Alice



Reportons nous à la fin de l'année 2002« *la nouvelle se répand comme des petits pains ! Le 31 décembre, la Boulangerie Tollet fermera ses portes! » Long comme un jour sans pain... Triste comme un quartier sans boulanger...Désarmé comme une armée sans Q.G....Le Vieux SteAnne perd un morceau de son âme.*



Willy et Jeanine

Pour la famille Tollet, la boulangerie est une question de générations. A l'origine, la grand-mère de Willy commence à faire du pain dans le village qui entoure la chapelle Sainte-Anne. A cette époque, la boulangerie est une affaire de femmes ; le grand-père étant, quant à lui, tourneur de métaux.

Après avoir été expropriés, tous les habitants de ce village déménagent rue du Villageois (d'où son nom).



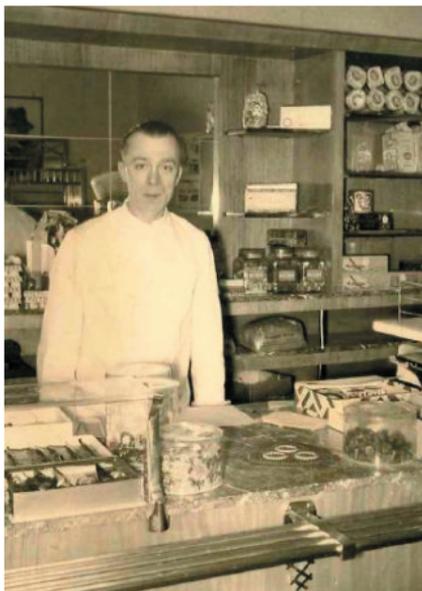
S'ensuit alors une série de déménagements pour la grand-mère de Willy, Louise Coppé, dite Wiscoppé, et sa famille. Ils ont peut-être habité dans la maison que vous occupez actuellement? Ils ont d'abord occupé une maison minuscule au croisement de la rue du Villageois et de la rue du Vieux Moulin (actuellement un petit parc). Ensuite, non loin de là, rue du Vieux Moulin, 71, la maison actuelle de notre Echevin, Bruno Collard.

Une trêve intervient dans la fabrication des pains pendant la guerre 14-18 par manque de matière première. D'où un nouveau déménagement qui les amène rue de la pente, 14 (l'actuelle maison de 'François'). Enfin, en 1928, ils s'installent dans la boulangerie et leur maison actuelle : rue du Vieux Moulin, n°60.

En 1946, le magasin

est repris par les fils de 'Wiscoppé'. Ils se répartissent le travail : le père de Willy fabrique le pain et son oncle le porte à domicile.

** Petite anecdote : avant la guerre, ils avaient une camionnette qu'ils remplacent par une charrette à bras pour ne pas se la faire confisquer par les ennemis.*



le papa de Willy dans son magasin



Jeanine, l'épouse de Willy, est elle aussi une Auderghemoise de « pure souche », puisque sa maman tient un café rue du Vieux Moulin (d'abord au n°57 puis au n°90). Sans sa maman, le quartier aurait été moins joyeux, puisqu'elle est à l'origine d'un groupement folklorique très connu à l'époque « Les Meuniers d'Auderghem ». Ceux-ci n'étant pas les derniers à faire la fête : Kermesse, Géants et autres cortèges sont souvent à l'honneur.

Jeanine et Willy ont beau être *bons comme le pain*, il leur faut continuer à *gagner leur croûte*.

En 1967, c'est à leur tour de reprendre la boulangerie familiale. Dans un premier temps, non seulement le magasin est ouvert mais en plus, ils continuent à livrer le pain par camionnette dans le quartier environnant.

Mais ...nul pain sans peine et



La maman de Jeanine, en tête du cortège des meuniers





Willy dans son atelier

Mais les gens mangent de moins en moins de pain, et, oubliant qu'il vaut mieux aller au moulin qu'au médecin, ils ne font plus leurs « tartines » pour aller au travail. En outre, la circulation devient de plus en plus dense et le parking de plus en plus difficile ; ils ciblent alors leurs livraisons, réservées à certaines épiceries, pâtisseries ainsi que la gendarmerie.

Le 31 décembre 2002, ils ferment la boulangerie : ils ont eu du pain sur la planche mais gardent des souvenirs inoubliables .

La boulangerie a vu défilé des générations. De nombreuses anecdotes cocasses leur restent en mémoire. Le magasin était en quelque sorte le QG, l'endroit où l'on se racontait les nouvelles du quartier et où les plus âgés pouvaient faire remplir leurs documents officiels (formulaires, contributions, etc.). L'entraide était bien là.

Merci Willy, merci Jeanine !
Aller 'chez vous', c'était du pain bénit.
Et puisque 'Le semer et la moisson ont leur temps et leur saison', bonnes vacances à vous !

Isabelle Gérard



Willy et Jeanine en vacances



Plan communal de mobilité : on n'a pas fini d'en parler

Le comité de quartier avait adressé, en octobre 2008 une lettre à nos élus dans le cadre de l'enquête publique clôturant la phase II du Plan Communal de Mobilité (PCM). Cette lettre, dont vous avez reçu copie en encart du dernier Volle Gazette, exprimait de la manière la plus détaillée possible des remarques et des questions concernant l'aménagement de la rue et de l'espace public en vue du bien-être de chacun.

Nos responsables communaux se sont contentés de transmettre cette lettre au BRAT (Bureau de Recherche en Aménagement du Territoire SPRL). Si nous savons celui-ci chargé d'élaborer la dernière phase du PCM, les points que nous mentionnions relèvent en grande partie des compétences immédiates de la commune.

Notre insistance (3 rappels adressés à Messieurs Gosuin

et Collard) s'est soldée par une réponse que nous jugeons pour le moins évasive et manquant de propositions concrètes.

Nous voulons croire que nos édiles communaux, débordés de toutes parts, finiront par se pencher réellement sur ces questions essentielles de confort et sécurité des piétons, enfants et peu valides dans nos rues.

Quelles seraient les réactions des lobbys automobiles si les revêtements des voiries étaient aussi mauvais que les trottoirs que nous empruntons tous les jours ?

Vous trouverez ci-contre une copie de notre dernier courrier à notre Bourgmestre et notre Echevin de la mobilité.

Alice



Auderghem, le 15 juin 2009.

Lettre ouverte à notre Bourgmestre et notre Echevin de la mobilité.

Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Echevin,

Votre lettre du 3 juin ne laisse entrevoir (à part la concertation des habitants de la rue du Villageois dans la phase finale du PCM) que peu de mesures concrètes.

Nous sommes surpris que vous demandiez des précisions par rapport à certaines de nos requêtes. Notre premier courrier en octobre 2008, était extrêmement détaillé et la seule lettre à laquelle vous avez répondu, la veille des élections, n'en était qu'un résumé.

Aussi, encouragés par vous à préciser le sens de nos questions, nous vous en envoyons pour la quatrième fois une copie, nous attendant à recevoir enfin des réponses précises et exhaustives.

L'esprit de nos interpellations est le suivant : quelle est, dans la gestion de la commune, la place accordée aux usagers faibles ? Combien de temps certains trottoirs ou rues piétonnes restent-ils impraticables par rapport aux travaux effectués pour la circulation automobile ? Combien d'années avant l'aménagement de passages pour piétons sur des itinéraires parfois même scolaires (coin Vieux Moulin et Sablière par exemple) ? Ou avant que soit rencontrée une demande de rectification de la signalisation destinée aux usagers doux (liste d'un membre du GRACQ) ? Ou avant d'apporter d'autres corrections comme celle d'un dispositif destiné aux cyclistes inaccessible d'un vélo (rue Bassem) ou celle d'un passage protégé inaccessible aux piétons (ch. de Tervuren), etc ... Nous avons l'impression qu'aucune importance n'est accordée à ces situations.

Nous vous réitérons notre invitation, Monsieur Gosuin, Monsieur Collard, à marcher plus souvent et en particulier, à venir marcher dans nos rues avec des personnes peu valides ou avec des enfants en poussette.

Recevez, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.



Mobilité douce ... et du côté de la police ?

Au sein de la police locale, il existe une cellule appelée : « circulation et mobilité ». Monsieur Baete, Inspecteur principal de cette cellule, m'a gentiment accueillie. Je me demandais quels étaient les objectifs de la police en matière de mobilité. Voici ce qu'il m'a répondu.

La police locale a pour objectif principal la maîtrise de l'insécurité routière. Selon son expérience et au vu du peu d'effet de la prévention, Monsieur Baete considère la répression et la verbalisation comme les moyens les plus efficaces de faire respecter le code de la route.

Un deuxième objectif important à ses yeux, est de fluidifier le trafic par divers moyens. Pour ce faire, les agents règlent la circulation, ils répondent aux appels du dispatching liés à des incidents de la circulation et de la mobilité. Ils placent

alors les signaux adéquats (par exemple : lors de l'explosion de gaz au Boulevard du Souverain).

Toujours dans l'optique de faciliter le trafic, la cellule s'occupe des demandes de particuliers relatives au placement de panneaux et marquage au sol (par exemple : parking handicapés, fête de rue, déménagement). Une procédure administrative est alors lancée : enquête de terrain par les agents et avis transmis au collège des Bourgmestre et Echevins qui suit généralement la proposition de la police.

Cette équipe met également sa compétence au service de la commune pour la conception des aménagements routiers. Monsieur Baete déplore que cela ne se passe pas assez souvent. Il voudrait faire passer l'idée de ne pas surcharger la voirie de signaux ou



d'aménagements susceptibles d'embrouiller les usagers ou de ralentir la circulation automobile.

Enfin, à la demande des écoles, la cellule mobilité a un rôle d'information auprès des jeunes en ce qui concerne le code de la route et la sécurité routière.

Pour résumer, l'objectif principal de la cellule mobilité de la police est la maîtrise de l'insécurité routière tout en maintenant une bonne fluidité du trafic.

En ce qui concerne plus précisément la mobilité douce, on peut donc déduire que son rôle est de donner un avis sur l'opportunité d'aménagements

spécifiques et également de verbaliser les comportements inciviques tels que le stationnement sur les pistes cyclables et les trottoirs; la vérification de la circulation locale et des zones 30; etc.

Le fait de se garer, par exemple, sur une piste cyclable ou un trottoir peut paraître anodin pour beaucoup d'automobilistes mais mon expérience de cycliste m'a montré que ce genre de comportements s'avère dangereux. Dès lors, je profite de cet article pour inviter la cellule mobilité de la police à verbaliser et conscientiser davantage le public au sujet de ces comportements antisociaux.

Isabelle Gérard



Around M. Baete, the circulation-mobility cell



Le carnaval des enfants

Rendez-vous avait été pris au petit parc environ 2 heures avant le départ du cortège. Il faisait très beau ce jour-là. Très vite, nous nous sommes retrouvés à une petite vingtaine: parents et jeunes enfants. Sophie et moi avons fait nos premiers pas en maquillage, mais le résultat a – semble-t-il – plu aux principaux intéressés, les enfants!

Nous avons maquillé beaucoup de papillons ce jour-là,

mais aussi des fleurs, des coccinelles, etc. Le temps a passé tellement vite que nous avons même raté le début du cortège.

Nous les avons rejoints près de la place communale, où les enfants se sont régalez des quelques animations et de voir les autres déguisements. Bref, une chouette après-midi très conviviale!

Maryline



La rue réservée au jeu

